

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-148 du 16 juin 2009 portant nomination d'un expert  
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux**

NOR : SASM0930608S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,  
D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2009-15 du 27 janvier 2009 portant nomination d'experts auprès de la  
Commission nationale des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. EVRARD (Patrick) est nommé expert auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2009.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution, de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 16 juin 2009.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT